

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Service Civique sur la route des festivals de l'été

Paris, 21 juin 2018 – Tout au long de l'été, le Service Civique sera présent lors de différents festivals musicaux pour promouvoir l'engagement des jeunes et partager, avec eux, le pouvoir d'être utile. Le premier rendez-vous avec les festivaliers est prévu du 22 au 24 juin pour la 20^{ème} édition du festival Solidays.

Des volontaires « reporters » à Solidays pour susciter l'envie d'engagement des jeunes



Le Service Civique s'associe pour la 4^{ème} année consécutive au festival Solidays pour promouvoir l'engagement des jeunes, et celui des associations partenaires du Service Civique présentes au Village Solidarité. Tout au long des trois jours du festival, une équipe de 6 volontaires « reporters » sera présente pour mieux faire connaître ce qu'est le Service Civique aux festivaliers, et valoriser les valeurs et les missions proposées. Ces volontaires engagés dans des missions de Service Civique partageront leurs expériences et leur définition de l'engagement citoyen, via des activités auprès des festivaliers

(micros-trottoirs, interviews des associations partenaires, photocall...), qui seront également diffusées sur les réseaux sociaux de l'Agence du Service Civique.

Ces actions seront soutenues par une diffusion, tout au long du festival, du tout dernier film du Service Civique « Le Pouvoir d'être utile », ainsi que par une présence accrue du Service Civique au Village Solidarité.

L'engagement citoyen de Service Civique sera ainsi mis à l'honneur grâce à la mobilisation de jeunes volontaires en mission auprès des équipes organisatrices du festival de Solidarité Sida, ainsi que par la présence d'une trentaine d'associations déjà agréées par l'Agence du Service Civique toutes présentes sur le Village Solidarité, et qui accueillent chaque année des volontaires au sein de leur structure, à l'image de SOS Racisme, Empow'her, la Fondation Good Planet, Greenpeace, Animafac, Singa France, la Croix-Rouge Française, Sos Méditerranée, Action contre la Faim, Handicap International, etc...

[En savoir plus sur le festival Solidays](#)

Le Service Civique en « images », projeté dans les festivals de France

Le Service Civique sera également présent, pendant tout l'été et partout en France, pour une tournée des festivals musicaux. Des diffusions du tout dernier film « Le Pouvoir d'être utile » accompagneront ainsi la programmation des festivals suivants :

- **Europavox**
Du 28 juin au 1^{er} juillet – à Clermont-Ferrand (Auvergne-Rhône-Alpes)
- **Les Eurockéennes**
Du 5 au 8 juillet – à Belfort (Bourgogne-Franche-Comté)
- **Les Vieilles Charrues**
Du 19 au 22 juillet – à Carhaix-Plouguer (Bretagne)
- **Reggae Sun Ska**
Du 3 au 5 août – à Vertheuil (Nouvelle-Aquitaine)
- **Les Plages Electroniques**
Du 10 au 12 août – à Cannes (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **La Route du Rock**
Du 16 au 19 août – à Saint-Malo (Bretagne)



A cette occasion, le Service Civique mettra sur ses réseaux sociaux une trentaine de places de festival à gagner, pour la communauté des jeunes engagés en Service Civique.

En savoir plus sur le film « Le Pouvoir d'être utile »



Lancé le 7 mars 2018 par l'Agence du Service Civique, le film « Le Pouvoir d'être utile » ([voir le film](#)) met en scène, sur un ton simple et authentique, de « vrais » volontaires engagés en mission d'intérêt général avec leurs tuteurs, afin de favoriser et d'amplifier la notoriété générale du Service Civique auprès du plus grand nombre, et de susciter l'engouement des jeunes et des organismes d'accueil.
#LePouvoirDetreUtile

À propos de l'Agence du Service Civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est une politique publique à destination de la jeunesse et bénéficiant à l'ensemble de la société, avec l'ambition de favoriser le vivre ensemble, la mixité et la cohésion sociale. Il permet à tous les jeunes qui le souhaitent, entre 16 et 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, de s'engager au service de l'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. Indemnisée 580 € net par mois, la mission d'engagement de Service Civique peut être réalisée, en France ou à l'étranger, au sein d'une association, d'une fondation, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale, des services de l'Etat, ou encore depuis janvier 2017 auprès de bailleurs sociaux et d'entreprises appartenant au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Sans condition de diplôme, le Service Civique s'effectue dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, développement international et aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service Civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique, Yannick Blanc, lui-même placé auprès du Ministre de l'Education nationale. L'Agence du Service Civique, appuyée par les délégués territoriaux des DRJSCS et DDCS, est chargée de sa mise en œuvre.

Toutes les informations sur le site : www.service-civique.gouv.fr

Twitter : [@ServiceCivique](https://twitter.com/ServiceCivique) Instagram : [@ServiceCivique](https://www.instagram.com/ServiceCivique) Facebook : [@ServiceCivique](https://www.facebook.com/ServiceCivique)

Relations presse de l'Agence du Service Civique

presse@service-civique.gouv.fr | Tél. 01 40 45 95 49

presse.servicecivique@equancy.com | Tél. 01 45 64 43 95